



HAL
open science

Licence professionnelle Médiateur socio-économique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Médiateur socio-économique. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039201

HAL Id: hceres-02039201

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039201v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Médiateur socio-économique

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal – UBP

Établissement cohabilité : /

La licence professionnelle mention *Intervention sociale*, spécialité *Médiateur socio-économique* est dispensée sur le site Gergovia de l'Université Blaise Pascal à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Langues Sciences humaines. Elle accueille des étudiants de niveau bac + 2. Elle se déroule en un an (semestres 5 et 6). L'objectif est de former des professionnels à l'interface entre les demandeurs d'emploi et le monde du travail. A cette fin, la formation est construite sur trois volets : connaissance du public amené à consulter un médiateur socio-économique ; connaissance de l'environnement social et économique ; outils permettant de faire le lien entre les demandes des uns et les offres des autres.

La finalité professionnelle est amenée progressivement en concentrant la plus grande partie des enseignements à contenu théorique et méthodologique en semestre 5 alors que les mises en application (stage, projet tuteuré) sont concentrées au semestre 6. Les deux unités d'enseignement (UE) additionnelles du semestre 6 (« l'entreprise » ; « le territoire ») viennent compléter les aspects théoriques du semestre 5.

Le tiers des 60 crédits européens (ECTS) de l'année est affecté au stage et projet tuteuré. Les deux-tiers restants sont équi-répartis entre contenus théoriques et contenus méthodologiques spécifiques (méthodologie de la médiation) et transversaux (outils de communication).

Synthèse de l'évaluation

La formation laisse une large part au stage d'une durée de trois mois et au projet tuteuré et associe de nombreux professionnels aux enseignements témoignant ainsi d'un bon ancrage dans le secteur professionnel visé au niveau local. La demande de professionnalisation dans le secteur de l'insertion sociale et professionnelle et les liens avec les professionnels intervenants assurent visiblement aux étudiants diplômés une bonne insertion professionnelle.

Comme dans d'autres formations du social d'autres universités, l'obligation de gratification du stage au-delà de 8 semaines n'est pas sans poser problème à certains étudiants dans leur recherche de stage. S'il doit être souligné, le problème ne se réglera pas au niveau local.

Le déroulement de la formation et les intitulés des unités d'enseignement (UE) sont clairs. Cependant, le dossier n'est pas très explicite sur le contenu des UE, sur les modalités de contrôle des connaissances ou encore sur le suivi des diplômés. D'autre part, l'on déplore qu'aucun enseignement de langue vivante ne figure dans le programme de la formation.

Une part des faiblesses du dossier est sans doute imputable à la (sur)charge de travail du responsable de diplôme qui assure à lui seul 251 heures équivalent travaux dirigés, soit plus de 40 % du volume horaire total du diplôme et plus de la totalité de son propre service d'enseignement.

Les effectifs sont en baisse. Si cette baisse ne se poursuit pas et permet de maintenir un taux d'insertion professionnelle élevé, elle n'est pas forcément inquiétante. Toutefois, celle-ci est insuffisamment analysée. Elle pourrait être liée aux capacités (forcément) limitées de l'équipe enseignante en matière d'encadrement et d'accompagnement. Un défaut de communication en direction des étudiants des établissements implantés sur le territoire et dispensant des formations à bac+2 pour lesquels la LP représente une poursuite d'études pertinente pourrait également en être l'une des causes - mais le dossier d'autoévaluation reste lacunaire sur ces points.

Points forts :

- Les métiers du social sont à la recherche de diplômés de niveau II et assurent de ce fait des débouchés aux étudiants, ce dont témoigne le taux élevé d’insertion professionnelle.
- Les liens avec le milieu professionnel sont attestés par l’intervention de nombreux professionnels du secteur dans la formation.
- La structure de la formation est claire.

Points faibles :

- Outre la responsabilité du diplôme, le responsable assure plus de 40 % du volume horaire à lui seul, ce qui représente plus de la totalité d’un service, à quoi s’ajoute la mise en œuvre du partenariat avec Mayotte.
- Il n’y a pas d’enseignement de langue vivante.
- Il manque des informations précises, tant en ce qui concerne les contenus des UE, les modalités de contrôle des connaissances que l’insertion professionnelle des étudiants (éléments quantitatifs et qualitatifs).
- Les effectifs sont en légère baisse, notamment en formation initiale.

Recommandations :

Le recrutement d’un-e autre maître de conférences en sociologie pourrait être envisagé afin de mieux répartir la charge d’enseignement, de coordination et de travail administratif. En outre, si les moyens humains le permettent, des actions de communication à destination des établissements du territoire attribuant des diplômes de niveau bac+2 susceptibles de poursuivre en licence professionnelle pourraient être envisagées afin d’éviter que la baisse des effectifs ne se poursuive. Une description des enseignements dispensés UE par UE serait utile aux professionnels et aux étudiants. Ces derniers pourraient en outre être utilement associés au pilotage de la formation s’il leur était donné la possibilité d’en intégrer le conseil de perfectionnement. Enfin, conformément à la réglementation en vigueur encadrant les licences professionnelles, il apparaît impératif de mettre en place un enseignement d’au moins une langue vivante.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Il s’agit d’un cursus professionnalisant qui semble atteindre ses objectifs en offrant une large part au stage d’une durée de trois mois et au projet tuteuré et en associant de nombreux professionnels aux enseignements. La demande de professionnalisation dans le secteur de l’insertion sociale et professionnelle et les liens avec les professionnels intervenants assurent visiblement aux étudiants diplômés une bonne insertion professionnelle, tant quantitativement que qualitativement.</p> <p>Le cursus est organisé de manière claire et les intitulés des UE s’appuient sur des formules assez générales les rendant lisibles pour les non spécialistes. Cette qualité peut toutefois être considérée comme un défaut en l’absence de description du contenu des enseignements dispensés dans ces UE.</p> <p>Il convient de signaler que, comme on l’observe dans d’autres diplômes professionnalisants du social, l’exigence de gratification des stages d’une durée supérieure à 8 semaines pose des difficultés à certains étudiants dans la recherche de stage.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le dossier est clair quant aux liens entretenus avec les associations et professionnels du secteur. Cependant, il apporte peu d’éléments non seulement sur l’offre de formation comparable sur le territoire, mais aussi sur les formations de niveau bac+2 pour lesquelles la LP pourrait représenter une poursuite d’études pertinente.</p> <p>La baisse des effectifs recrutés, en particulier en formation initiale, laisse penser qu’une réflexion plus approfondie sur cette question pourrait être</p>

	<p>intéressante si toutefois l'équipe pédagogique en avait les moyens, humains notamment.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les compétences de l'ensemble de l'équipe pédagogique sont bien adaptées aux objectifs. Cette équipe se réunit afin de tirer parti des résultats des évaluations annuelles réalisées par les étudiants et lorsqu'il s'agit d'organiser les stages et leur encadrement.</p> <p>Par rapport à l'évaluation précédente, l'équipe pédagogique s'est renforcée en particulier en ce qui concerne les intervenants professionnels (qui assurent environ 30 % du volume horaire des enseignements). En revanche, on compte seulement six titulaires dont cinq interviennent entre 18 et 28 heures équivalent travaux dirigés (HETD) chacun tandis que le responsable du diplôme assure à lui seul environ 40 % du volume horaire des enseignements (251 HETD pour un peu plus de 560 HETD au total) ce qui correspond, pour ce seul diplôme, à plus de la totalité de son service d'enseignement, sans compter les heures effectuées pour assumer la responsabilité du diplôme et les charges qui l'accompagnent.</p> <p>Une meilleure répartition des charges et des enseignements entre les titulaires serait souhaitable, si elle est possible. Le recrutement d'un-e autre sociologue est peut-être à envisager.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs recensés annuellement depuis l'année 2010-2011 sont en constante diminution : le nombre d'inscrits est passé de 28 à 19, soit une chute d'environ 30 %. Les étudiants sont, pour la plupart, inscrits en formation initiale (selon les années, le taux varie de 54 % à 79 %).</p> <p>Les difficultés rencontrées par les stagiaires de la formation continue pour faire valoir leurs droits à la formation qui sont évoqués dans le dossier se retrouvent dans d'autres universités. En revanche, l'argument de la baisse du niveau des candidatures est plus problématique. La baisse sensible du nombre d'admis en formation initiale interroge sur le positionnement de la formation et sur sa réputation auprès des étudiants des établissements du territoire assurant des formations de niveau bac+2 pour lesquels cette licence professionnelle pourrait représenter une poursuite d'études.</p> <p>Des actions de communication pourraient être envisagées, si l'équipe pédagogique en a les moyens, en particulier les moyens humains. A titre d'information, dans d'autres établissements, ces actions sont confiées à des ingénieurs d'études ou des techniciens.</p> <p>Les taux de réussite très élevés (plus de 90 %) et stables ainsi que la bonne insertion professionnelle des diplômés laissent penser que la sélection rigoureuse à l'entrée et l'accompagnement des étudiants pendant la formation évitent les situations d'échecs. De ce point de vue, compte tenu de la composition de l'équipe enseignante qui compte seulement six titulaires ainsi que de la charge qui pèse sur le responsable de diplôme, la baisse des effectifs, si elle ne se poursuit pas, n'est pas forcément inquiétante.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence professionnelle n'a pas vocation à entretenir des liens étroits avec la recherche. Toutefois, l'intervention d'enseignants-chercheurs de l'établissement mais aussi de l'extérieur, dont certains sont spécialisés - en matière de recherche - sur les enjeux, les publics et les métiers auxquels seront confrontés les diplômés dans leur activité assure un lien pertinent entre formation professionnalisante et recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Diplôme professionnel, la licence professionnelle fait une place importante au stage long (trois mois) et au projet tuteuré qui prend la forme d'un mémoire professionnel. Les nombreux intervenants professionnels travaillant dans différentes structures assurent un lien étroit avec le champ professionnel local.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) synthétise de façon claire le référentiel d'emploi et les compétences visées.</p>

Place des projets et stages	<p>Le stage long est encadré par deux tuteurs (professionnel et universitaire) et donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage. Associé au projet tuteuré (dont on ignore la durée), ce dispositif correspond tout à fait aux exigences d'une licence professionnelle.</p> <p>Les modalités d'évaluation ne sont toutefois pas précisées.</p>
Place de l'international	<p>Cette formation, qui repose sur la connaissance fine du territoire local et de ses habitants, n'est naturellement pas tournée vers l'international. On regrette cependant l'absence d'enseignements de langue vivante (anglais par exemple), un enseignement fondamental qui peut en outre s'avérer utile dans l'accompagnement des migrants, par exemple, enjeu d'actualité s'il en est.</p> <p>Il faut souligner la mise en place d'un partenariat avec Mayotte pour la formation des référents RSA qui étend le type de territoire sur lequel la formation peut être pertinente. Les compétences du responsable du diplôme et sa bonne connaissance des départements et territoires d'outre-mer laisse penser que ce partenariat sera fructueux. Cela augmente encore la charge de travail du responsable de la formation et plaide à nouveau en faveur du recrutement d'un-e autre sociologue.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement en formation initiale comme en formation continue sont bien indiquées. Les entretiens individuels permettent à l'équipe pédagogique d'apprécier la diversité des compétences de chaque candidat et les contraintes qu'ils peuvent rencontrer lorsqu'ils ne sont pas dégagés d'une activité professionnelle. Les efforts de remise à niveau sont appréciables (communication écrite et orale, informatique). Bien que prévus principalement pour les étudiants en reprise d'étude, ils sont aussi offerts aux étudiants en formation initiale.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le dossier est très discret sur ce point, signalant juste 18 heures équivalent travaux dirigés d'enseignement de l'informatique.</p>
Evaluation des étudiants	<p>On ne trouve pas dans le dossier d'autoévaluation d'information précise sur les modalités de contrôle des connaissances.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La présentation générale de la formation rassemble les UE à l'intérieur de trois grands domaines de compétences clairement présentés. Il est à noter que certains enseignements présentés dans le supplément au diplôme ne correspondent pas à ce que contient le dossier d'autoévaluation. Une révision du supplément au diplôme pour le mettre en adéquation avec la nouvelle maquette serait à envisager.</p> <p>Un portefeuille de compétences est en cours d'élaboration au niveau de l'ensemble de l'établissement.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est confié aux services centraux de l'établissement qui effectuent des enquêtes dont on ne connaît pas le taux de réponse... Les résultats sont ensuite analysés par l'équipe pédagogique pour s'assurer de l'adéquation des contenus de la formation et des demandes du milieu professionnel. Mais le dossier ne comporte pas de données précises.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement réunit les titulaires et les intervenants professionnels, aucune mention n'est faite de représentants étudiants. Un dispositif d'évaluation anonyme par questionnaire est utilisé et les réponses servent à l'amélioration de la formation sans que des exemples concrets ne soient proposés.</p>

Observations de l'établissement



OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE LICENCE PROFESSIONNELLE
INTERVENTION SOCIALE spécialité MEDIATEUR SOCIO-ECONOMIQUE

Voici la réponse apportée par l'équipe de la LPMSE à l'évaluation du HCERES :

"L'équipe pédagogique de la Licence Professionnelle Médiateur Socioéconomique prend acte des appréciations et recommandations du HCERES. L'introduction d'une langue vivante, l'apprentissage des outils numériques dédiés à l'intermédiation socioéconomique et une meilleure répartition des charges d'enseignement seront plus particulièrement visés dans la future maquette".

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD